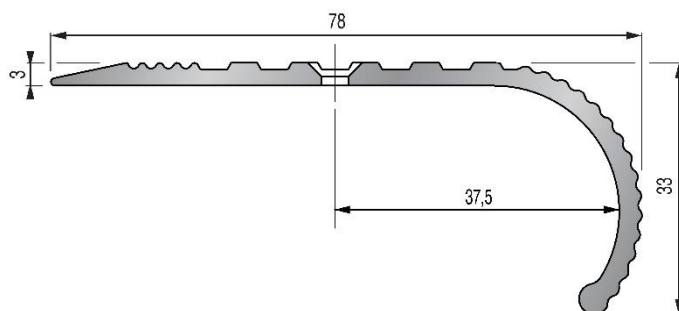
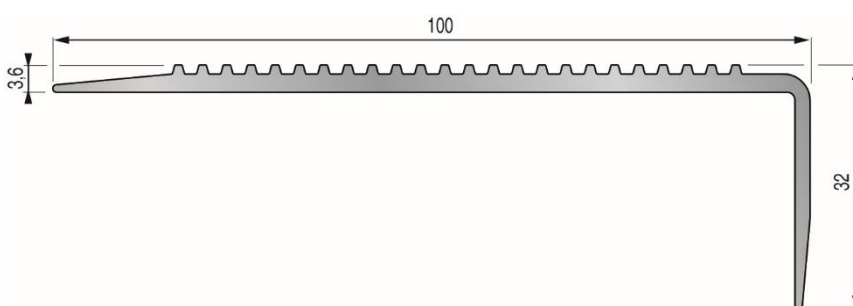


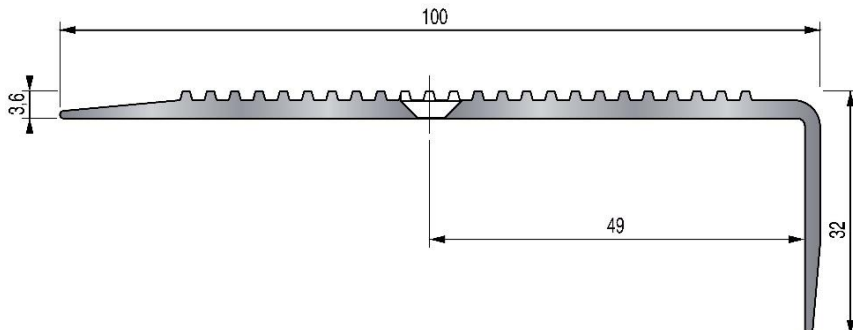
FT046 – Nez de marche 7T, 8T et 9T



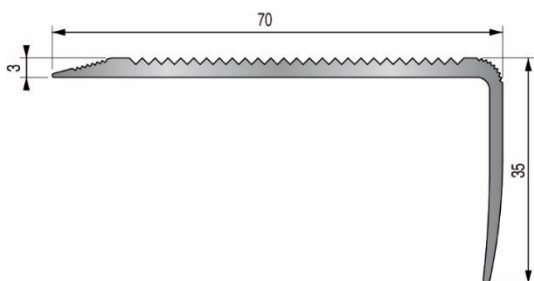
Modèle 7T à visser



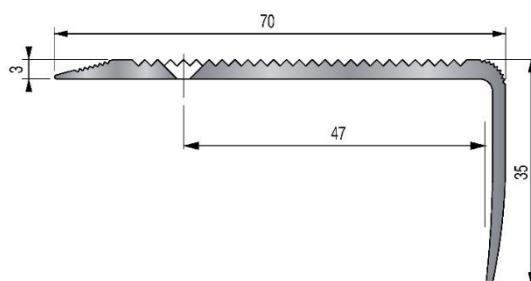
Modèle 8T à coller



Modèle 8T à visser



Modèle 9T à coller



Modèle 9T à visser

Descriptif

Profilés striés en aluminium pour nez de marche.

Sécurisent les escaliers en réduisant les risques de glissade.

Protègent et rénovent les supports.

Fixation : à coller ou à visser, selon les modèles.

Pose rapportée : sur un revêtement déjà en place ou directement sur la marche.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur et en extérieur.

Sur marches droites (modèles 8T et 9T) ou marches bec de corbin (modèle 7T).

Trafic intense.

Matières

- Alliage d'aluminium (nuance 6065 T5), anodisé (modèles 9T) ou brut (modèles 7T et 8T)

Références

Modèle	Matière et finition	Type de marche	Longueur	Référence
7T à visser	Aluminium brut	Bec de corbin	3,00 m	22 09 400
8T à coller		Droite		22 02 400
8T à visser				22 02 410
9T à coller	Aluminium anodisé naturel	Droite		22 32 00D
9T à visser				22 32 01D

Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	
Perçage	Les profilés sont percés de 16 trous fraisés (entraxe 190 mm, 1er trou à 75 mm)

Mise en œuvre

Modèles à visser :

- Couper le profilé à la longueur voulue.
- Repérer les trous sur la marche et percer à l'aide d'un foret Ø5.
- Insérer les chevilles **Ø5 x 25 réf. 39 60 000** (vendues séparément, cf. § Options).
- Positionner le profilé et visser avec les **vis TF Ø3,5 x 30 réf. 39 19 000** (vendues séparément, cf. § Options).
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.

Modèles à coller :

- Couper le profilé à la longueur voulue.
- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options) ou acétone.
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas.
Ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton ou sur un plâtre de mauvaise qualité.
- Respecter scrupuleusement les recommandations de mise en œuvre du fabricant de la colle choisie, en particulier si la colle ou le support nécessite un primaire.
- Coller le profilé et maroufler fermement sur toute sa longueur.
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.

Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment...), l'anodisation peut se tacher. Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

Options

VHB Cleaner :

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT n°097



Vis à tête fraisée cruciforme :

- Acier zingué blanc
- Ø 3,5 x 30 mm
- Boîte de 200 vis
- Réf. 39 19 000



Cheville nylon :

- Ø 5 x 25 mm
- Sachet de 200 chevilles
- Réf. 39 60 000



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03